



## Recours dans un heritage

-----  
Par Carnac 56

Bonjour a tous  
ma mère contactée par un généalogiste en avril 2016 et sans autre nouvelle morte en 2019  
Je suis contactée par le généalogiste en 2023  
Il semblerait qu'il est quelques problèmes dans les comptes  
Quels sont mes recours ?  
Merci

-----  
Par Henriri

Hello !

Dans quels "comptes" y aurait-il des "problèmes" et que sont ces problèmes ?

A+

-----  
Par isernon

bonjour,

votre mère avait-elle signé le contrat de révélation avec ce généalogiste ?

un généalogiste est généralement mandaté par un notaire.

salutations